



GROUPE SCOLAIRE
BLANCHE DE CASTILLE

PROJET PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE

L'école Blanche de Castille au Mans est :

- **Une école catholique,**
- **Une école libre** de tout lien contractuel avec l'État : liberté pédagogique, liberté dans le choix des manuels, liberté dans le recrutement et la formation des enseignants.
- **Un relais à l'éducation donnée par les parents** : l'école Blanche de Castille se propose d'aider les parents dans leur tâche d'éducateurs chrétiens en proposant un développement harmonieux de leur enfant, éducation spirituelle, éducation intellectuelle, éducation humaine, mise en valeur et approfondissement des dons particuliers de chaque enfant.

1) METHODES PEDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées dans l'école ont pour but de :

- **Apprendre à lire, écrire et compter**

Raison d'être de l'école primaire, ces apprentissages fondamentaux sont le socle sur lequel repose toute la formation ultérieure. Leur acquisition constitue l'un des objectifs majeurs de l'école.

- **Donner aux enfants les premiers éléments de culture générale en français, histoire, géographie, sciences...** Éléments nécessaires pour acquérir le sens du Beau, du Bien, du Vrai.

Pour remplir cette double mission, l'école met en œuvre une pédagogie classique, c'est-à-dire analytique, faisant travailler la réflexion, la mémoire, l'imagination et basée sur la répétition, condition d'une bonne assimilation pour la majorité des enfants.

L'enseignant est le pilier de la formation. Il transmet un savoir et en vérifie l'acquisition par chacun. Il a à cœur de faire progresser chaque enfant et de lui donner le goût du travail bien fait.

2) FORMATION INTELLECTUELLE

- **Lecture et écriture :**

L'apprentissage de la lecture est entièrement syllabique. Il commence dès la maternelle par l'apprentissage des lettres et de certaines associations simples (b-a-ba). L'apprentissage de l'écriture se fait conjointement à celui de la lecture.

- **Français :**

L'acquisition de l'orthographe se fait principalement par la pratique très fréquente des dictées. Les textes sont choisis pour élever l'âme et l'esprit des enfants. Parallèlement, l'enseignant donne des exercices d'analyse grammaticale et logique, de conjugaison et de grammaire. A partir du CE1, les enfants apprennent également à composer des rédactions soignées.

- **Poésies :**

Elles sont fréquentes (pour l'entraînement de la mémoire et l'enrichissement du vocabulaire), avec le souci de faire apprendre de beaux textes.

- **Mathématiques :**

Leur étude développe le raisonnement (problèmes), la mémoire (calcul mental) et le soin (géométrie).

- **Culture générale :**

L'enseignement de l'histoire et de la géographie est classique et chronologique. Les sciences naturelles développent la capacité d'émerveillement de l'enfant.

- **Compositions trimestrielles :**

Les élèves sont soumis dès le CP à une composition en fin de trimestre qui évalue les apprentissages en français, Mathématiques, Histoire, Géographie et Sciences.

3) FORMATION CATHOLIQUE

Les enfants reçoivent un cours d'instruction religieuse par semaine dispensé par l'aumônier de l'école dès le CE1. Cette instruction hebdomadaire porte sur des notions essentielles de la Foi catholique, ainsi que sur l'histoire sainte et la vie des saints. En Maternelle et CP, les cours sont dispensés par le professeur, sous la houlette de monsieur l'aumônier.

La prière fait partie de la vie quotidienne de l'école. La journée commence et se conclue par une prière de classe. La vie de l'école est rythmée par le calendrier liturgique. Chaque semaine, les élèves assistent à la messe et récitent le chapelet La confession est proposée une fois par semaine aux élèves.

4) FORMATION MORALE

L'école se donne pour mission de contribuer à préparer les hommes et les femmes dont notre monde a besoin. Elle s'attache à la formation du caractère et des valeurs morales.

Elle cherche à développer notamment chez l'enfant :

- ◆ le sens de l'effort et de la persévérance,
- ◆ le sens du devoir, des responsabilités et du bien commun,
- ◆ le sens de l'amitié et de la parole donnée et de l'honnêteté,
- ◆ la capacité de résister à l'échec,
- ◆ l'esprit d'obéissance et de discipline,
- ◆ l'esprit d'équipe et l'esprit d'entreprendre...
- ◆ la politesse et la prévenance.

5) EMPLOI DU TEMPS

- Horaires du matin : de 08h25 à 12h00.
- Horaires de l'après-midi : de 13h30 à 16h45.

Les heures du matin sont essentiellement réservées à l'étude du français et des mathématiques.

L'après-midi est généralement consacrée aux matières de culture générale (histoire, géographie et sciences) et aux activités manuelles, artistiques et sportives.

6) CARNETS DE NOTES ET BULLETINS TRIMESTRIELS

Chaque élève est régulièrement noté dans toutes les matières :

- relevé de notes toutes les six semaines,
- compositions à la fin de chaque trimestre,
- bulletins trimestriels en décembre, mars et juin.

7) RECOMPENSES ET ENCOURAGEMENTS

Lors de la remise du relevé de notes, une « croix de l'excellence » est remise à l'élève qui a obtenu la meilleure moyenne générale.

La « médaille de l'encouragement » est remise à l'élève reconnu par le professeur comme étant le plus méritant dans l'effort demandé et fourni.